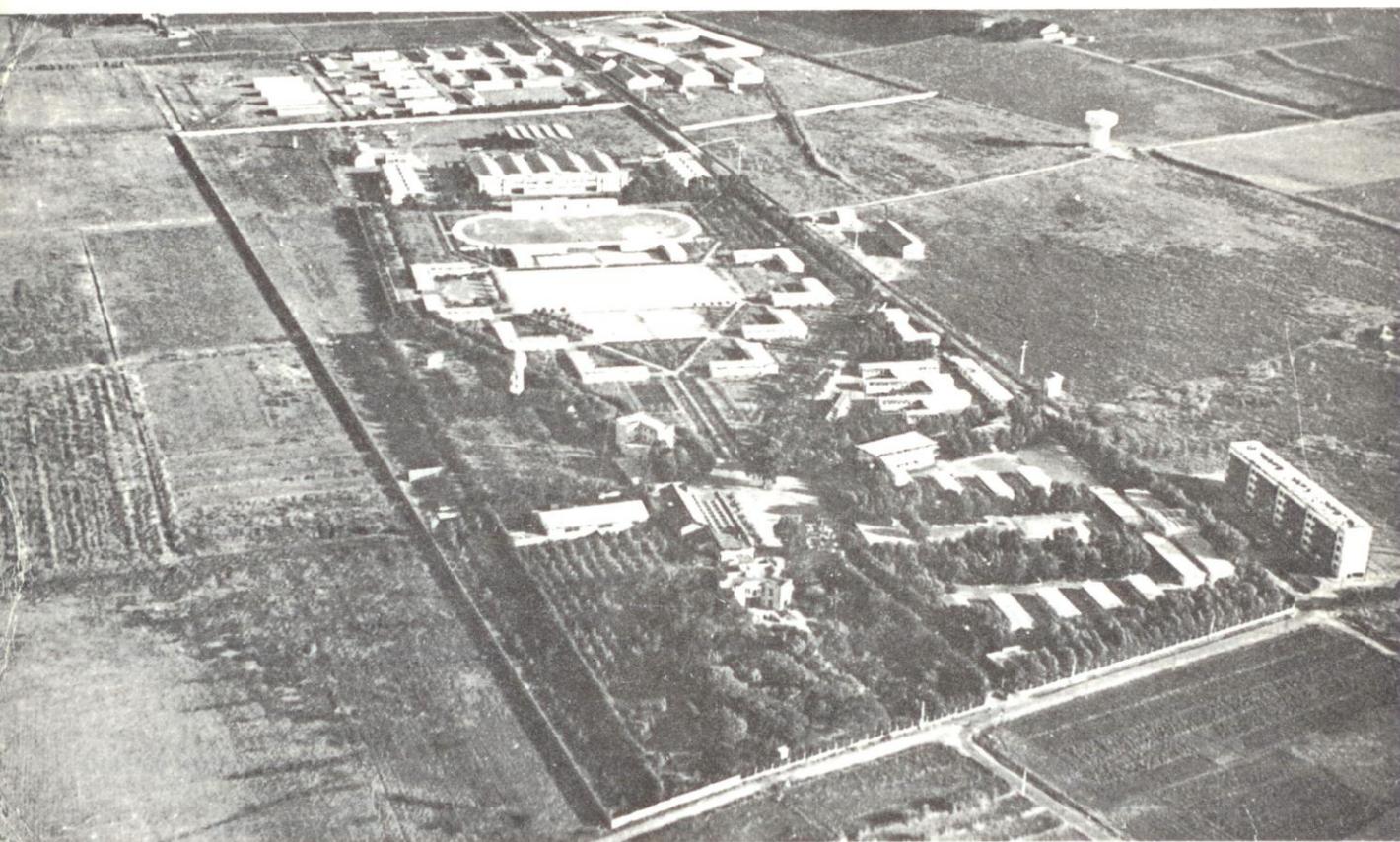


CAP MATIFOU



Journal des Anciens Elèves et des Personnels
de l'**ENPA**

SOMMAIRE

- EDITORIAL
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE REGIONAL NORD
- COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE REGIONAL SUD-OUEST
- LETTRE DE M. MARCADAL
- L'AFFAIRE DES POIS CASSES
- APPEL A TOUS
- 2 TOUT 1 PEU - A BATONS ROMPUS
- ADDITIF DES NOUVEAUX ADHERENTS
- BULLETIN D'ADHESION

JOURNAL DES ANCIENS ELEVES ET DES PERSONNELS DE L'E.N.P.A.

Directeur de la publication :

Marc TALTAVULL

Garage Nicolas, route de St-Cyr - 83150 BANDOL

Imprimeur :

PAPETERIE MARSEILLAISE

1, impasse de Montbard - 13004 MARSEILLE

Siège de l'Association :

Luc SAID

309, route de Bandol - 83110 SANARY

Correspondance, cotisations et nouvelles adresses
à adresser à :

Roger CRISIAS

Villa Cheragas, 520, rue Curet-Bas
83140 SIX-FOURS

Servi gratuitement

aux membres de l'Association

EDITORIAL

L'année 1977-1978 sera pour l'Amicale des Anciens Elèves et des Personnels de l'E.N.P.A. un nouveau départ.

Deux événements marqueront sa vie et feront date son évolution. Le premier a été la fondation des bureaux régionaux Nord, Sud-Est et Sud-Ouest. J'ai eu le plaisir d'assister à la mise en place du bureau régional Nord avec, à sa tête, notre ami MORA Kléber, directeur du C.E.T. d'Evry, entouré d'une équipe très dynamique, dont la présentation eut lieu le 11 novembre au C.E.T. d'Evry, qui fut suivie d'un buffet campagnard à Grigny. La soirée, présidée par le Général et M^{me} MARTIN, eut un succès éclatant.

La mise en place du bureau régional du Sud-Est eut lieu à Marseille en ma présence. M^{me} AYMANT a été désignée comme responsable, entourée de collaborateurs dévoués et particulièrement qualifiés.

Le bureau du Sud-Ouest, enfin, a été mis en place le 21 janvier 1978 à La Tresne (Bordeaux). BRUERE a été désigné pour présider aux destinées du bureau du Sud-Ouest composé de membres dont le Bureau central a tout lieu de se réjouir.

Le deuxième événement a été la réunion du Conseil d'administration le 18 février 1978, en son siège, chez M. et M^{me} SAID, à Sanary, auxquels je tiens à rendre hommage pour l'accueil chaleureux qu'ils avaient réservé à tous les membres du Conseil. Le compte rendu de cette réunion étant relaté dans ce journal, je ne soulignerai que l'importante décision qui y a été adoptée au sujet de la cotisation concernant les membres actifs, à savoir que, pour accélérer l'adhésion à l'Amicale de tous les indécis et aussi de ceux dont les moyens sont relativement faibles, le Conseil a adopté à l'unanimité que la cotisation, fixée à 50 F, ne soit plus immuable. Celle-ci pourra être majorée, ou diminuée, suivant l'estimation de chacun.

Je fais appel à la conscience et à la bonne volonté de tous pour que notre Amicale montre l'exemple de ce que devrait être la SOLIDARITE HUMAINE.

Six-Fours, le 14 mars 1978.

R. CRISIAS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 FEVRIER 1978

Le Conseil d'administration de l'Amicale des Anciens Elèves et des Personnels de l'E.N.P.A. s'est réuni le 18 février 1978 à 16 h 30, en son siège, sous la présidence de M. CRISIAS, assisté des membres du Conseil suivants :

M^{me} AYMAND Angèle.

MM. ADJEDJ Henri, vice-président.

AKRICH Elie, secrétaire adjoint.

GUARDIOLA Robert.

LLINARES François.

MALATERRE Philippe.

SAID Luc, trésorier.

TALTAVULL Marc, secrétaire général.

MM. BARBIER P., BRUERE, BRUN, CASTEX, CORTES G., CORTES M., DELAYE, DELIA, ECK, MALATERRE R., MORA G., PONS F., RASCLE, REYRE, SANCHO, SEBASTIEN, SEGUI E., TORREGROSSA (soit au total 18 absents) n'ont pas assisté à la réunion, celle-ci tombant en période de vacances. La plupart des absents se sont excusés et ont délégué leur pouvoir à MM. CRISIAS et TALTAVULL.

Le Conseil regrette l'absence de M. GUILABERT et aussi celle de M. MALATERRE R., président d'honneur de l'Amicale, qui, malgré une grave opération dont il se remet à peine, espérait bien prendre part à ce Conseil.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

M. CRISIAS ouvre la séance et donne lecture des questions inscrites à l'ordre du jour :

1° Fixation des dates limites de l'exercice 1977-1978.

2° Méthode d'encaissement des cotisations de l'exercice en cours.

3° Mesures à prendre pour relancer les adhésions.

4° Prévisions des dépenses pour l'exercice 1977-1978.

5° Rapports des bureaux régionaux avec le Bureau central.

EXAMEN DE LA PREMIERE QUESTION

M. CRISIAS propose trois solutions :

1° Conserver les dates limites fixées dans le rapport publié dans le premier numéro du journal de l'Amicale, c'est-à-dire du 1^{er} octobre au 30 septembre de chaque année.

2° Fixer la date de chaque année à partir du 1^{er} mars, date du versement des premières cotisations, jusqu'au 28 février.

3° Faire partir les exercices du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. M. AKRICH prend la parole pour indiquer que la troisième solution lui paraît comme étant la plus simple et la plus digeste pour tout le monde.

M. TALTAVULL pense que l'Amicale étant encore à ses débuts, on pourrait provisoirement fixer les limites de l'année du 1^{er} octobre au 30 septembre. Ceux qui ont adhéré après cette date sont considérés comme ayant payé leur cotisation 1978.

Les dates limites de l'exercice 1977-1978, du 1^{er} octobre 1977 au 30 septembre 1978, sont adoptées à l'unanimité. En conséquence, tous les adhérents inscrits après le 30 septembre 1977 sont considérés comme ayant acquitté leur cotisation 1978.

LE CONSEIL PASSE ENSUITE A L'EXAMEN

DE LA DEUXIEME QUESTION

Méthode d'encaissement des cotisations pour l'exercice 1977-1978

M. TALTAVULL prend la parole et propose d'insérer dans le prochain journal, qui paraîtra fin mars 1978, un article rappelant aux adhérents qu'ils auraient dû s'acquitter de leur cotisation depuis le 30 septembre 1977.

M. AKRICH conseille d'envoyer une lettre de rappel aux retardataires.

Le Conseil, ayant approuvé à l'unanimité la proposition de M. TALTAVULL, aborde la troisième question.

MESURES A PRENDRE POUR RELANCER LES ADHESIONS

M. CRISIAS indique que le nombre des adhésions se monte actuellement à 275, soit environ 18,3 % de l'effectif total, évalué à environ 1.550.

Pour avoir une vue exacte de l'évolution des cotisations, il est utile d'en connaître le nombre pour chaque mois de la période allant du 1^{er} mars 1977 au 28 février 1978 :

— Mars 1977	: 87 adhésions
— Avril	: 34 adhésions
— Mai	: 26 adhésions
— Juin	: 11 adhésions
— Juillet	: 16 adhésions
— Août	: 8 adhésions
— Septembre	: 12 adhésions
— Octobre	: 15 adhésions
— Novembre	: 28 adhésions
— Décembre	: 14 adhésions
— Janvier 1978	: 24 adhésions
— Au 18 févr.	: 0 adhésion

On remarque la très prometteuse avalanche de mars suivie d'une baisse progressive des cotisations jusqu'en novembre, date de la réunion du bureau régional Nord où les cotisations se montent à 28, et enfin janvier, date de la réunion du bureau du

Sud-Ouest, avec 24 cotisations. Au 18 février, aucune cotisation n'a encore été enregistrée.

M. TALTAVULL pense que cette situation est normale étant donné qu'autrefois on envoyait des circulaires pour relancer, tandis que, depuis trois mois, on n'a rien envoyé. Il espère beaucoup sur le journal pour nous amener de nouvelles adhésions.

M. ADJEDJ suggère d'envoyer le journal à tous les anciens élèves et personnels, adhérents ou non, repérés dans l'annuaire, ce qui représente environ 556 noms.

M. TALTAVULL s'y oppose très fermement et explique que le Bureau central a envoyé plusieurs circulaires, avec bulletins d'adhésion, et dernièrement le numéro 1 du journal de l'Amicale à tous les membres de l'E.N.P.A. recensés dans l'annuaire. Il juge que les suppliques ont des limites.

M. ADJEDJ, plus conciliant, attribue ce retard à la négligence et insiste, étant donné que si nous échouons, malgré nos efforts, il n'y aura plus personne pour mettre sur pied une entreprise semblable. Il propose donc d'envoyer le numéro 2 du journal une fois encore à tout le monde.

M. TALTAVULL informe le Conseil que les frais d'expédition du journal sont très élevés. Il est convaincu de l'inutilité de cet effort supplémentaire et cite le cas de certains anciens de l'école qui se sont offerts le plaisir de se rendre à la réunion d'Evry en novembre pour retrouver certains camarades de leur promotion et qui n'ont pas adhéré pour autant à l'Amicale.

M. CRISIAS, se faisant l'interprète de l'important courrier qu'il reçoit, suggère de baisser légèrement le montant de la cotisation afin que l'accès à l'Amicale soit à la portée de tous.

M. TALTAVULL prend la parole et déclare que nous serons amenés, si nous voulons faire paraître le journal tous les trimestres, à avoir recours à des professionnels pour nos travaux de dactylographie et de tirage. En conséquence, il ne peut être question de baisser le prix de la cotisation.

M. CRISIAS demande alors à M. TALTAVULL d'évaluer le coût du journal exécuté par des professionnels.

M. TALTAVULL estime le prix de revient de chaque numéro du journal, pour 275 adhérents, à 2.000 F par trimestre, soit 8.000 F par an. Quant à l'expédition de chaque numéro, il l'estime à 2,70 F si l'on n'obtient pas la franchise de la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse.

M. CRISIAS ajoute qu'il sera également nécessaire de refaire l'annuaire ainsi que les bulletins d'adhésion qui sont complètement épuisés.

MM. ADJEDJ, TALTAVULL et AKRICH restent fermement opposés à la diminution de la cotisation.

M. CRISIAS donne alors lecture au Conseil de deux lettres, la première exprimant avec sincérité et émotion le regret de ne pouvoir assister à la journée de Bendor le 29 juin pour des raisons financières, la seconde se faisant le porte-parole de « certains » qui trouvent que l'Amicale est une bonne chose, mais que, par contre, pour ne recevoir que le journal et l'annuaire, le tarif de 50 F est excessif.

Après discussions, tout le monde est d'accord pour adopter la proposition de M. MALATERRE Ph. qui consiste à conserver la cotisation à 50 F, mais à donner à celle-ci un peu plus de souplesse afin que ceux qui ont à faire face à de lourdes charges de famille, les grands malades et, d'une manière générale, ceux qui ont des revenus modestes, fixent en toute équité, eux-mêmes, le montant de leur cotisation.

La quatrième question ayant été en partie traitée au cours de la troisième, le Conseil passe à l'examen de la cinquième question.

RAPPORTS DES BUREAUX REGIONAUX

AVEC LE BUREAU CENTRAL

M. TALTAVULL prend la parole pour informer le Conseil que les bureaux régionaux du Nord et du Sud-Ouest, se trouvant très éloignés du Bureau central, il serait souhaitable qu'ils aient à leur disposition une certaine somme, par exemple 1.000 ou 1.500 F pour faire face à leurs frais courants. A charge pour eux d'en envoyer la justification à M. SAID.

M. CRISIAS rappelle que les bureaux régionaux ont pour tâche d'intensifier le recrutement de l'Amicale, d'organiser, au moins une fois l'an, une réunion familiale dans la région, et au moins une fois tous les trois ans, de prendre la responsabilité d'organiser et choisir le lieu de l'Assemblée générale.

En ce qui concerne cette dernière assemblée, le Bureau central se charge de convoquer lui-même tous les adhérents en les informant :

- du prix qui aura été convenu par le Bureau régional ;
- d'envoyer leur participation au repas qui suit l'Assemblée générale au trésorier du Bureau régional et non au trésorier du Bureau central.

Le Conseil estimant que l'on pouvait faire confiance aux bureaux régionaux Nord et Sud-Ouest accorde à leur responsable la somme de 1.000 F, à charge pour eux d'envoyer la justification de l'emploi de ces fonds à M. SAID, trésorier du Bureau central.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CRISIAS remercie M. et M^{me} SAID pour le chaleureux accueil qu'ils ont réservé aux membres du Conseil et lève la séance à 19 h 30.

Le Président :
CRISIAS.

Le Secrétaire :
TALTAVULL.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE REGIONALE NORD

L'Amicale Nord des anciens élèves et personnels de l'E.N.P.A. s'est réunie le samedi 12 novembre 1977 en région parisienne dans le but de donner un prolongement à l'Assemblée nationale de Bandol et une autre dimension à ce mouvement.

A 16 heures, les volontaires du Bureau régional Nord se sont retrouvés à Evry au C.E.T. dirigé par notre ancien, MORA Kléber, en présence de M. CRISIAS, président du Bureau national.

Etaient présents :

AMATE, AOUIZERATE, BAGUR, GATTO, GIRARD J., LEVI, MARTINEZ R., MORA K., NAPOLI, PENOT, REBEILLE.

Etaient représentés :

HUGLE par pouvoir à MORA.
MANDRILLON, NARDONE, ROIG et BOISSON par pouvoir à GATTO.
SAMCHIS par pouvoir à AMATE.

Cette région Nord étant très étendue, il a été admis à l'unanimité de la découper en 3 zones.

— La zone PARIS-NORD comprenant les départements :

93 - 95 - 27 - 14 - 76 - 60 - 80 - 62 - 59 - 02 - 51 - 08 - 55 - 54 - 57 - 67 - 50 et 88.

— La zone PARIS-OUEST comprenant les départements :

75 - 92 - 78 - 28 - 61 - 41 - 37 - 72 - 53 - 49 - 82 - 79 - 44 - 85 - 35 - 22 - 56 et 29.

— La zone PARIS-EST comprenant les départements :

94 - 91 - 77 - 45 - 36 - 18 - 89 - 58 - 03 - 71 - 21 - 10 - 52 - 68 - 70 - 25 - 39 et 90.

Le Bureau Nord de l'Amicale a été formé et comprend :

— Président d'honneur : Général MARTIN.

— Président : MORA K (1^{re} promo 1945).

— Vice-présidents :

- Zone Paris-Nord : AOUIZERATE et REBEILLE.
- Zone Paris-Ouest : GATTO et NAPOLI.
- Zone Paris-Est : BAGUR et PENOT.

— Secrétaire général : GIRARD J.

— Trésorier : AMATE.

— Assesseurs : BOISSON, HUGLE, LEVI, MANDRILLON, MARTINEZ R., NARDONE, ROIG et SAMCHIS.

D'un commun accord, il est convenu que le renouvellement de ces membres élus a lieu par tiers. Les membres sortants étant rééligibles.

Les actions suivantes sont décidées :

- Aider le Bureau national dans sa recherche d'anciens ;
- Signaler, par voie de presse ou tout autre moyen, la création de l'Association et des buts qu'elle compte poursuivre ;
- Mettre au point, début 1978, l'Assemblée générale qui est fixée au lundi 15 mai 1978 ;
- Envisager d'éventuelles actions pour :
 - revaloriser les diplômes délivrés par notre école,
 - aider ceux qui nous le demanderont dans leur carrière ou reconstitution de carrière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Vers 18 h 15, les membres du Bureau Nord se rendent dans la grande salle mise à disposition pour l'Assemblée. De nombreux amis et leurs épouses sont déjà autour des panneaux sur lesquels des photos de l'école avaient été exposées : vues générales, ateliers, différents groupes, équipes sportives, etc.

Les commentaires vont bon train et les éclats de rire se succèdent au fur et à mesure des arrivées... tandis qu'AMATE, son crayon de pèlerin à la main, enregistre les nouvelles adhésions.

A 19 h 15, le film tourné à Bandol lors de l'Assemblée générale de Pentecôte est projeté et commenté à plus de 100 personnes. Dans la salle, les exclamations fusent de toutes parts... C'est un beau succès pour le réalisateur.

Après cette projection, GATTO remercie l'assemblée d'avoir fait honneur à cette fête et rappelle que MM. MALATERRE, GARÇONNET, MANDRILLON, COCNET, LEBLANC, et bien d'autres, sont, par l'intermédiaire de leur petit mot, présents ce soir.

La composition du Bureau Nord de l'Amicale est présentée et suivie de chaleureux applaudissements. Les actions envisagées par le Bureau sont communiquées à l'assemblée.

M. CRISIAS prend ensuite la parole pour donner la situation des adhésions et définir le but que poursuit notre Amicale ; il est suivi par le Général MARTIN, l'un des pionniers de notre école, qui exprime sa satisfaction de se retrouver parmi nous et constater la réussite d'ensemble de ces jeunes garçons des années 45 à 60.

Puis, c'est au tour de MORA, président du Bureau Nord, de fournir quelques explications sur le C.E.T. qu'il dirige.

Il est 20 h 15 et tous sont priés de se diriger vers Crigny et « Le Relais de la Piscine ».

Le Général MARTIN, sur un fond musical, offre la sangria aux dames de son entourage et donne ainsi le départ de la soirée.

Les couples se dirigent vers la piste de danse où l'on retrouve le dynamique LE JOLIVET, les champions de swing AOUIZERATE, BOISSON et BONNEFOY, venus de Lille, qui ne manquent pas une danse.

C'est dans cette ambiance que les 60 exemplaires du premier journal de notre Amicale sont distribués.

Vers 22 heures, le buffet campagnard est servi les toqueaux mis en perce...

MORA, reporter de service, repasse (avec succès), en vidéo, le film de l'Assemblée générale et l'évolution des danseurs.

Vers 1 h 30, gâteaux et champagne sont servis... toujours en musique... et à 3 heures du matin, on en arrive, à regret, à se quitter.

Il n'y a pas d'adieu... seulement des « au revoir »... très souvent suivis de promesses de se téléphoner ou se revoir. Nous savons que la trame est tissée. Chacun de nous s'est rendu compte que notre amitié est aussi vive qu'il y a plus de vingt ans. Notre Amicale est sur la bonne voie.

Sud-Ouest... à vous de jouer !

Novembre 1977
V. GATTO

BULLETIN DE LIAISON

N° 1

REGION : SUD-OUEST

Après la réunion à Bandol créant l'Association, et la réunion à Crigny le 12 novembre 1977, organisée par la région Nord, il s'est avéré nécessaire de déclencher une opération semblable pour la région Sud-Ouest.

Les onze membres ayant accepté de faire partie du Bureau régional du Sud-Ouest et quelques anciens de la région de Bordeaux disponibles le 21 janvier 1978 se sont réunis (à l'exception de BUFFIN empêché malheureusement au dernier moment par le décès de son père) pour essayer de constituer le Bureau et de prévoir l'organisation de la première réunion familiale des anciens du Sud-Ouest.

Le cadre choisi pour cette première réunion du Bureau nous rappelait notre école de Cap Matifou. Il s'agissait de l'école de La Tresne, près de Bordeaux, école dont le directeur actuel, MONCHO, et son prédécesseur, BAQUEY, font partie des anciens de l'E.N.P.A. Cap Matifou.

Nous remercions ici MONCHO qui nous a accueilli dans son école où nous avons pris un repas en commun (par tablée de huit comme au bon vieux temps) et qui a ensuite mis à notre disposition une salle pour délibérer et mettre sur pied l'organisation de l'Association dans le Sud-Ouest.

Etaient présents à la réunion :

- BRUERE 48-52
- LOZANO 44-48 (1^{re} promo)
- CARDONA M. « capo » 49-53
- RIBBENS René 55-59
- DANET 45-49
- TERRE 47-50
- POULAILLOM 47-51
- TUMINARO 47-51
- GINESTE 48-52
- CHABAMEL 46-49
- PARIS D. 46-50
- MARIN 50-53
- BUFFIN (excusé)
- MONDET André 47-50
- MANDERY Gaston 48-51
- RODRIGUEZ 52-56
- SACOMANT M.-P. 52-55
- PONS Pierre 45-49
- FARRUGIA 45-49
- CHABRA 44-48
- SEGUI Emile 48-51
- CASTEX
- NORDET 46-49
- MONCHO 45-48

Réception à La Tresne.

L'ouverture des débats a été présidée par le doyen d'âge des présents, M. CASTEX, professeur d'atelier d'ajustage d'une majorité d'entre nous.

Les questions évoquées ont été tirées d'une proposition d'ordre du jour envoyée par notre président, M. CRISIAS, à ceux qui s'étaient engagés à faire partie du Bureau régional.

I. — CONSTITUTION DU BUREAU

Après délibération, il a été convenu de procéder à une répartition des tâches par région et par établissement où il y a une certaine concentration d'anciens. Les résultats sont les suivants :

Un responsable a été désigné pour l'ensemble de la région du Sud-Ouest. Il sera assisté de deux correspondants régionaux, l'un à Bordeaux, l'autre à Toulouse (villes à densité importante), lesquels seront eux-mêmes secondés par des correspondants d'établissement ou de sous-région.

Les tâches ont donc été réparties :

- Responsable région Sud-Ouest : BRUERE Henry.
- Correspondant de Bordeaux et zone Nord de Bordeaux : DANET Pierre.
- Correspondant de Toulouse (ENICA - ENSA - INSA - CEAT) : BUFFIN André.
- Correspondant de l'école de La Tresne : CHABANEL Charles.
- Correspondant de l'AIA Bordeaux : TUMINARO Léo.
- Correspondant du CAEPE et SIAR à St-Médard-en-Jalle : TERRE Christian, assisté de MARIN.
- Correspondant du CEL et CEV Cazaux : MONDET André.
- Correspondant extérieur aux services de la Délégation générale pour l'Armement Toulouse : FARRUGIA Max.
- Correspondant de la région Est de Toulouse à Carcassonne : CASTEX.
- Correspondant de la région Sud de Toulouse à Pau : SEGUI Emile.

Nota : Les discussions sur la constitution du Bureau ont amené les participants à demander à connaître la constitution des Bureaux Sud-Est et Nord.

II. — INTENSIFICATION DU RECRUTEMENT DE L'AMICALE

Pour relancer les adhésions, il est proposé de diffuser le présent bulletin à tous les anciens non encore adhérents dont l'adresse est plus ou moins connue, et ce, soit directement, soit par l'intermédiaire du correspondant d'établissement ou de sous-région.

Afin de lever certaines réticences, il serait nécessaire de rappeler que l'Association permet de se réunir, de se retrouver, de renouer des liens, mais aussi elle pourrait permettre des actions de solidarité.

Pour faciliter les formalités d'adhésion, des bulletins d'adhésions devraient être mis à la disposition du Bureau et de ses correspondants.

III. — REUNIONS FAMILIALES

La date du dimanche 30 avril a été choisie pour la première réunion familiale des anciens du Sud-Ouest. Le lieu de réunion reste encore à déterminer d'une façon précise, mais on peut l'envisager dans les environs d'Agen et d'Auch et dans les secteurs de Condom, Lectoure, Nérac, etc.

La participation serait de 50 à 60 F par personne pour le repas, qui sera vraisemblablement un repas campagnard.

Il est demandé à chacun de faire connaître, avant le 20 mars, soit à son correspondant, soit au Bureau régional, sa participation au repas ainsi que le nombre de participants de sa famille.

IV. — AUTRES QUESTIONS

IV.1. - Modalités pratiques de fonctionnement du Bureau régional

L'ensemble des participants à la réunion demande instamment que le Bureau central précise les modalités pratiques concernant le courrier, les frais financiers y adhérent, etc. Sans directives dans ce sens, le Bureau régional est un peu paralysé, ne sachant pas comment procéder.

Des suggestions ont été avancées concernant la gestion financière du Bureau régional :

- a) mise en place de crédits à un CCP ouvert pour le Bureau régional, avec signature déposée, ou possibilité de disposer du CCP de l'Association pour un certain montant ;
- b) pour l'évaluation des frais d'expédition, regroupement par correspondant qui devra tenir la liste des adhérents de son secteur et qui devra être informé systématiquement des mises à jour du répertoire.

IV.2. - Limites des régions

Les limites initialement définies pour les régions Sud-Est, Nord et Sud-Ouest prêtent à confusion. Il serait préférable que ces limites correspondent à celles des départements. L'exploitation du répertoire des adhérents serait ainsi facilitée, ceux se trouvant à la limite sachant de quelle région ils dépendent.

IV.3. - Répertoire des adhérents

Il serait nécessaire de prévoir deux adresses :

- adresse privée,
- adresse du lieu de travail avec éventuellement les numéros de téléphone correspondants.

IV.4. - Cotisations

Le montant actuel peut être considéré par certains comme un peu élevé, mais les adhérents doivent être informés des frais engagés et surtout à engager, compte tenu des perspectives de l'Association.

Des suggestions ont été avancées :

- actions de solidarité, aides matérielles, etc. ;
- participation éventuelle de l'Association aux frais de déplacement pour les réunions dans les lieux très éloignés ;
- cotisation complémentaire pour la région pour couvrir certains frais régionaux, etc.

La séance a ensuite été levée, mais chacun continuait à discuter sur les points préalablement examinés. Avant le départ, tous les présents se sont engagés à participer à la réunion familiale du 30 avril 1978 et à recruter autour d'eux tous ceux qu'ils pourraient contacter.

NOTA : Il est rappelé que le nombre de participants à la réunion familiale du 30 avril 1978 doit être connu avant le 20 mars 1978. Chacun doit donc informer son correspondant local ou régional de sa participation dans les meilleurs délais, à l'aide du bulletin ci-joint.

Pour ce second numéro du journal, nous avons pensé qu'il vous serait agréable de lire cette émouvante lettre de M. MARCADAL, notre ancien et toujours si jeune professeur.

Il n'aurait servi à rien d'en dire plus, cette page de cœur se suffit à elle-même. Notre souhait serait de voir, ceux d'entreevous qui le peuvent, rendre visite à notre ami ou, par un petit mot personnel, l'assurer de leur respectueuse et affectueuse sympathie.

LA REDACTION



Annecy, le 24 octobre 1977

Mon Général,
Mon très cher Directeur,
Mes chers anciens Collègues,
Mes chers anciens Elèves,
Mon cher Docteur,
Mes chers Amis,

Cher Secrétaire général,

Je viens de recevoir le journal des anciens élèves et des personnels de l'E.N.P.A.

Tout d'abord, un grand merci de me l'avoir envoyé.

Je viens de le parcourir à plusieurs reprises avec beaucoup d'émotion, mais aussi avec plaisir et affection.

J'avais déjà reçu votre invitation au banquet ; je n'y pu y répondre et je m'en excuse. Cependant, quand vous saurez, chers amis, qu'à ce moment-là j'étais à l'hôpital (cela fait trois fois en trois ans), dans un état plutôt grave de mes infirmités de guerre 14-18.

Oui ! cela fait la troisième fois que cela m'arrive. Les anciens de l'année scolaire 1948-1949 doivent se souvenir que, déjà, j'avais été opéré à l'hôpital Maillot pour cette raison.

Autant vous dire que ma santé n'est pas brillante. Aussi, depuis 1974, j'ai pris la décision de ne plus voyager afin

de ne plus trop compliquer mes maux et mon entourage étant donné mes bientôt 81 ans.

Alors, je vous demande de m'excuser si vous ne me voyez pas venir à vos réunions où j'aimerais tant vous revoir tous, « mes très chers anciens », et vous embrasser de tout mon cœur de vieil homme !

Néanmoins, je pense toujours à vous tous. D'ailleurs, en relisant vos noms, j'ai voulu remettre votre visage sur eux. J'y ai parfaitement réussi... et, vous avouerez-je, j'ai éprouvé une très grande joie.

Savez-vous que j'ai là, chez moi, « 16 cahiers » contenant toutes les notes des pièces exécutées par chacun de vous sur nos différentes machines ? Ce sont les notes qui me permettaient de tirer votre moyenne d'atelier et de techno pour chaque trimestre. Il y a là 16 années qui vivent, demeurent près de moi, me rappelant sans cesse l'E.N.P.A.

J'ai rencontré quelques anciens depuis ma retraite.

Je suis en correspondance avec mon ami RASCLE.

Certains élèves ont correspondu quelques années, puis, mon Dieu, le temps est passé !

Cependant, croyez-moi, il n'y a aucune nostalgie ou amertume en traçant ces lignes.

Pour preuve, cet exemple : j'en appelle aux classes de TA pour leur rappeler les cours de taillage sur la machine Fellow. Je pense que sans aller plus loin, vous vous souvenez de sa chaîne cinématique et son bizarre et significatif fonctionnement qui vous faisait bien sourire, hein ?

Vous voyez bien, si ma carcasse a bien vieilli, par contre je conserve un bon moral.

Vous voudrez bien excuser ma courtoise missive (je n'ai plus l'entraînement à l'écriture). Il y aurait tant à écrire sur une présence de 16 ans au service de la jeunesse puisque j'ai fait partie de ce bel établissement du 1-10-47 au 5-9-63.

Alors, pour conclure, je me tourne vers vous tous, mes « amis », et vos familles pour vous souhaiter une longue vie de bonheur et de joie.

Veuillez croire, chers anciens élèves et collègues, à l'expression de mes sentiments les plus affectueux, tout en vous priant d'être mon interprète auprès de chacun.

Signé : MARCADAL

Retraité, ancien chef d'atelier
des machines-outils
Elève breveté « Honoris Causa »
de l'E.N.P.A.

Adresse : 9, avenue de France
74000 ANNECY - Tél. (50) 23.43.78

Je n'ai ni l'âme d'un poète, et encore moins celle d'un écrivain.

J'ai toujours été médiocre en français et le texte qui suivra vous le prouvera. Pourtant, au cours des différents journaux, j'essaierai de vous raconter les plus beaux tours que j'ai fait ou ceux auxquels j'ai assisté.

Je demande à tous les anciens d'en faire autant afin que tous les trimestres nous trouvions dans ce journal une page amusante qui fera revivre, au souvenir de tous, un bon moment de leur jeunesse.



L'AFFAIRE DES POIS CASSES

Un soir d'hiver, au cours de ma troisième année, nous étions attablés au réfectoire et commençons notre repas limité par les deux coups de sifflet du surveillant qui arpente la salle sur toute sa longueur. Il essayait de surprendre la réflexion désobligeante ou la sottise qui nous mènerait au fatidique dimanche de consigne.

Un orage se manifestait au loin et nous le sentions se rapprocher par ses grondements plus puissants et les lueurs plus vives de ses éclairs.

Ce pauvre orage ignorait que la tension nerveuse qu'il engendrait dans le réfectoire allait provoquer des éléments qui feraient passer au second plan toute l'importance qu'il se donnait.

Un éclair fulgurant déchire la nuit, suivi d'un coup de tonnerre épouvantable. La foudre tombant non loin de là provoque une coupure de courant qui nous plonge dans le noir le plus complet.

Aussitôt, un chahut se déclenche et les hurlements et sifflets vont bon train.

Pourtant, ce jour-là, contrairement à mon habitude, j'attendais tranquillement que la lumière réapparaisse. Tout à coup, venant du fond de la salle, je reçois à la base du crâne une demi-boule de pain qui a pour effet de réveiller subitement mon tempérament coléreux. Rageusement, je cherche à tâtons quelque chose pour riposter et tombe sur le manche de la louche qui trempait dans le plat de pois cassés.

Quelle aubaine !

Je prends une louchée que je balance par-dessus mon épaule, puis une seconde suivie d'une troisième jusqu'à ce que le récipient soit vide. Me sentant vengé, je retrouve le calme lorsque la lumière réapparaît.

Quel tableau !

Les cinq à six tables derrière mon dos sont couvertes de purée et les camarades s'essuient de leur mieux cheveux, lunettes et blouses avec des regards désapprobateurs.

Le plus grave est que le plafond de la salle est zébré par de longues trainées qui montrent la puissance que j'ai mise dans mon action.

Le surveillant arrive. Il est médusé par l'importance des dégâts. Sans un seul mot, il se dirige vers la surveillance générale. Je pense que si MANDRILLON arrive, ça va chauffer.

Il ne tarde pas à venir et je vois se dessiner sur son visage les rides pâles des mauvais présages. Il mène son enquête et, en suivant les traces du plafond, découvre en un instant que la table responsable ne peut être que la nôtre. Il demande au coupable de se dénoncer. Mutisme complet... A cette époque, c'était un peu la loi du milieu : tout le monde se taisait, pas de dénonciateurs. Il décide de punir le chef de table et lui colle trois jours de mise à la porte, puis s'en va.

Devant la gravité de la punition, je décide d'aller avouer ma faute, mais PERDRIGEAT, qui n'est autre que le puni, me stoppe en me disant : « Tu n'es pas fou ! J'ai justement un mariage dans la famille et ça ne peut pas mieux tomber. »

J'ai ainsi évité ma mise à la porte définitive de l'école tout en rendant service à un copain.

Si la justice amnistie tout crime commis 30 ans auparavant sans que le coupable soit découvert, je pense que, 28 ans plus tard, l'affaire des pois cassés doit être classée et M. MANDRILLON, qui lira certainement ce texte, me pardonnera. Il n'a pas été dupe et se doutait bien que l'auteur c'était moi. Quant à PERDRIGEAT, je vois déjà le petit sourire qui se dessinera sur le coin de ses lèvres lorsqu'il lira cette anecdote.

Oui, 27 ans après, j'avoue..

TALTAVULL

APPEL A TOUS

Le journal n° 1 est sorti, un peu boiteux, mais il est sorti tout de même avec l'espoir que les autres numéros suivront en s'améliorant.

Voilà le n° 2. Il est plus élaboré, avec une mise en page plus agréable, car elle est faite par un professionnel. Sa parution sera trimestrielle.

Pour qu'il puisse continuer à vivre, il lui faut des articles : c'est son sang.

Vous seul pouvez l'aider à se développer en l'alimentant de souvenirs, d'histoires drôles ou d'anecdotes relatant les bons moments de l'école.

Nous avons tous quelque chose à dire.

Quelles que soient vos idées, il faudra éviter de parler de politique ou de raviver d'anciennes rancunes. Dans un tel cas, la commission de rédaction se chargera de retourner les articles à leurs auteurs.

Une banque aux articles est en place.

Elle attend que vous remplissiez son coffre de trésors que nous puiserons au fur et à mesure des besoins de formation des futurs journaux.

Déjà, quelques camarades, bien peu nombreux il faut le dire, s'y sont employés et nous les en remercions.

Suivez leur exemple. Faites un effort. Ne laissez pas mourir ce journal qui est notre seul organe de liaison.

Pour participer à son élaboration, vous pouvez, si la rédaction d'un article vous semble trop fastidieuse, participer aux rubriques suivantes :

● QUESTIONS

Vous pouvez nous poser toutes sortes de questions.

La commission de rédaction se fera un plaisir d'y répondre.

● IDEES

Envoyez des idées, des suggestions.

● NOS PEINES, NOS JOIES

Tenez-nous au courant de tout événement familial de chacun d'entre nous. Nous l'inscrivons dans cette rubrique.

● PHOTOS

Nous pouvons imprimer des photos dans ce journal. La page de tête vous en donne la preuve. N'hésitez pas à nous envoyer toutes les photos que vous avez en votre possession. Beaucoup d'entre nous n'ont pu les ramener d'Algérie et ce sera une joie pour eux de retrouver ces souvenirs.

Les originaux vous seront retournés.

● MESSAGES

Si vous cherchez un ancien camarade ou que vous ayez un message quelconque à passer, nous pouvons le faire.

Ainsi, depuis mon retour d'Algérie, je cherche TORRES Marc, de Staoueli (promotion 47-51).

Quelqu'un connaît-il son adresse ?

Toto, ou es-tu ?

● IMMOBILIER

Dans les prochaines parutions, chacun pourra demander l'insertion d'une annonce immobilière.

Exemple : cherche appartement 3 pièces dans telle ville.

ou

Désirerais passer vacances du mois d'août dans telle région. Cherche studio.

● HISTOIRES DROLES OU DEVINETTES

Pour donner une note gaie, vous pouvez raconter des histoires drôles ou poser des devinettes telles que :

Quelle différence y a-t-il entre un œuf et un baiser ?

Réponse : Le baiser se fait avec la bouche.

Marc TALTAVULL

2 TOUT 1 PEU

A BATONS ROMPUS

Assemblée générale de Paris le dimanche de Pentecôte 14 mai

Le Comité régional de Paris met sur pied l'Assemblée générale du 14 mai.

Vous recevrez en temps utile une lettre où l'on indiquera le lieu précis et le programme de cette journée.

Venez nombreux de tous les coins de France partager le plaisir des retrouvailles.

Rappelez-vous le 29 mai 1977 à Bendor.

Annuaire

Une liste de 580 noms et adresses d'anciens est sur le point d'être imprimée.

Nous vous la ferons parvenir rapidement.

ADHESIONS

Lors de la réunion du Conseil d'administration du 18 février dernier, il a été décidé que les cotisations payées avant le 30 septembre 1977 seront renouvelées tandis que celles réglées après le 1^{er} octobre 1977 seront considérées comme 1978. Ceci a été décidé afin que certains camarades ne paient pas deux cotisations en peu de temps.

Pour les années à venir, les cotisations seront réclamées au cours du premier trimestre de l'année.

Elles restent fixées, à titre indicatif, à 50 F. Mais, le cas échéant, le montant n'est ni impératif, ni limitatif.

Nous voulons avant tout rassembler le plus grand nombre d'anciens.

Il faut que tout le monde s'y emploie en persuadant tous les indécis à former cette chaîne d'amitié.

Marc TALTAVULL